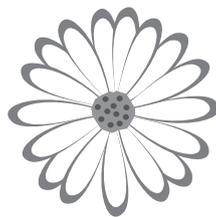


# Le Journal des Z ateliers

N°12 - Mars 2012

Association Le Collectif Petite Enfance  
Commission Communication  
8 allée de la Ponsonne - 04100 MANOSQUE  
04 92 72 80 41  
collectif3@wanadoo.fr  
www.cpmanosque.fr



## EDITO

Chers adhérents et chers amis du Collectif,

il y a un an je tirais la sonnette d'alarme car notre association, avec tous les ateliers qu'elle propose, était sur le point de s'arrêter. Un très large élan de solidarité a suivi qui a permis non seulement un apport financier non négligeable, mais en plus un réconfort moral tant pour les salariées que pour les bénévoles.

Ensuite, lors de notre dernière assemblée générale, Monsieur Diguët premier adjoint au maire de Manosque, nous annonçait un soutien financier de la municipalité.

En ce début d'année 2012, nous sommes sur la voie de l'équilibre. Parions que nous l'atteindrons !

La pérennité de cette structure passe aussi par le renouvellement de l'équipe du Conseil d'Administration. C'est là parents, grands-parents, amis, que vous pouvez nous rejoindre et faire vivre l'association.

Venir au Conseil c'est à la fois échanger des idées dans un contexte convivial (ce qui crée des liens), apprendre le fonctionnement d'une structure associative (ce qui est enrichissant personnellement et qui est valorisable professionnellement).

C'est aussi mener des projets et les voir se concrétiser pour que les ateliers continuent à exister.

Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous !

La Présidente  
Claire-Jeanne Maget

## SOMMAIRE

page 1 : L'édito de Claire-Jeanne MAGET

page 2 : Infos z'en plus

page 3 : Les Ateliers

page 4 : Infos z'en plus



**Ninon Bodin**, bénévole au CA du collectif, est la **coordinatrice des bénévoles**.

Elle centralise les infos pour les missions à accomplir, les dates de réunion des différentes commissions...

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'association, n'hésitez pas à la contacter au **04 92 72 80 41**  
[benevolesducollectif@orange.fr](mailto:benevolesducollectif@orange.fr)

**Vous êtes attendus lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 30 mars à 20h30 au local des Comptines, 8 allée de la Ponsonne.**

## Une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE pas banale

L'Assemblée Générale qui aura lieu le **vendredi 30 mars 2012 à 20h30** au siège social de notre association, 8 allée de la Ponsonne à Manosque, ne ressemblera en rien aux précédentes éditions.

**Cette année, changement de cap !** Finis les longs discours pesants et l'attente inconfortable, place aux déambulations libres, aux affiches colorées et photos des enfants. Nous respecterons évidemment le cadre légal. Mais nous avons décidé d'y mettre des formes distrayantes et plus proches de ce qu'est notre association dédiée à la petite enfance, entre rires, jeux et plaisir partagé.



### Cette assemblée se déroulera en plusieurs temps :

**Un accueil sous forme de jeux de piste** à travers l'ensemble des pièces de la maison. C'est l'occasion de visiter plus amplement les différents espaces où vos enfants aiment jouer.

Au cours de cette balade, vous découvrirez en images **les informations** qui ont fait et font la vie de notre association.

Et parmi d'autres surprises, un diaporama de **photos de vos enfants** prises récemment lors des ateliers.

La soirée se poursuivra avec les questions inscrites à l'**ordre du jour** : rapport moral, rapport sur les activités et bien sûr le fameux rapport financier. Pas très "fun" mais indispensable (mais si, mais si, il le faut !)

Enfin, pour clôturer la soirée, c'est **autour d'un verre** que nous pourrons continuer à **discuter** et **faire connaissance**.

Alors venez nombreux avec votre bonne humeur et l'intérêt que vous portez à cette association. Venez partager ce moment convivial et détendu. En tout cas, nous serons là pour vous accueillir et en chaussons pour être plus à l'aise.

Ninon et Aurore  
(parents bénévoles,  
membres du C.A. et de la Commission)



## Le Langage Signé

Cette méthode de communication s'appuie sur les signes de la Langue des Signes Française (LSF) pour exprimer un besoin, une envie, une émotion... Elle permet d'utiliser les signes et la parole de façon simultanée.

Nous tenons à préciser que nous ne sommes pas un lieu de soin, de rééducation ou de formation en LSF. Nous utilisons le **Langage Signé** comme **support à la communication** et à l'**application de notre projet éducatif**.



Se cacher

Nous constatons que cette méthode facilite les échanges avec les enfants ayant des retards importants du langage, ceux ayant des troubles du comportement et les non francophones. Et tous s'approprient ce langage qui est très ludique.

Les enfants font moins de crises de colères qui sont souvent provoquées par un manque de communication. Ainsi, les moments négatifs (colère, frustration) diminuent et les moments positifs (communication, partage) augmentent.

**Toute les animatrices** ont suivi une **formation en Langage Signé**.

Nous remercions **Le Crédit Mutuel de Manosque** pour sa participation au financement de ce projet.

## Les Tout P'tits Explorateurs

L'atelier Les Tout P'tits Explorateurs propose aux parents et à leur(s) bébé(s) un lieu de découvertes et d'expérimentations corporelles autour des cinq sens. Il est encadré par **Anne Terrier** et **Claire Debroise**.



L'atelier se découpe en trois temps : accueil, jeux et échange en fin de séance.

Nous vous proposons une mise en situation autour d'un thème comme l'équilibre, le toucher, se cacher, les sons... Nous jouons tous ensemble, petits et grands !

Des chansons, illustrées en "Langage Signé", ajoutent une note joyeuse et musicale au thème du jour. Petit à petit, vous et votre bébé pourrez vous approprier des signes communs qui vous aideront à mieux communiquer, à mieux vous comprendre.

Cet atelier permet également aux parents de se rencontrer et de mettre en place des astuces comme par exemple des commandes de couches lavables.

Depuis la rentrée 2011-2012, l'atelier se déroule **le samedi matin** à raison de **cinq samedis/trimestre** (un samedi sur deux hors vacances scolaires).

Pour ce trimestre : **11/02, 17/03, 31/03**.

Pour le troisième trimestre : **14/04, 12/05, 2/06, 16/06, 23/06**.

Groupe bébés futurs marcheurs  
à partir de 4 mois : **9h15-10h15**.

Groupe bébés marcheurs  
jusqu'à 18 mois : **10h30-11h45**.

### Tarifs :

Résidents à Manosque : **40 euros le trimestre**

Résidents hors Manosque : **45 euros le trimestre**



## L'Éveil Musical

L'Atelier d'Éveil Musical est un lieu de découverte et d'expérience de la musique, du rythme et des sons. Il est animé par **Anne Gautschi** et **Sylvie Octobon**.

*"La musique aide votre enfant à acquérir une bonne coordination motrice, le sens du rythme et participe à la construction du langage.*

*Mais, il faut vraiment dire et répéter que la musique, c'est d'abord un jeu. Je joue avec les sons de ma bouche, avec ceux des objets qui m'entourent. Je tape, je secoue, je souffle, j'entrechoque... et tout cela produit des sons".*

A travers cet atelier, nous proposons à votre enfant d'assimiler les premières notions de rythme et de son en apprenant des chansons, en découvrant des instruments, des sonorités et différentes façons de jouer de la musique.

L'activité se déroule **le mercredi après-midi** (hors vacances scolaires)

**Groupe des 4-5 ans : 15h00-16h00**

**Groupe des 3-4 ans : 16h15-17h00**

**Groupe des 2-3 ans : 17h15-18h00**

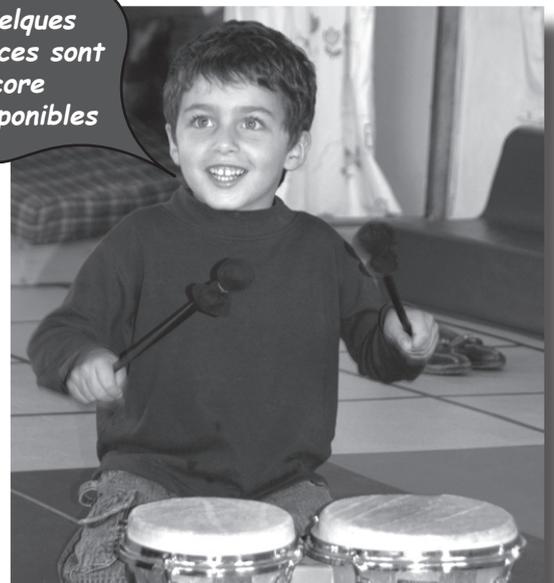
### Tarifs :

1 séance d'essai à **7 euros** avant engagement. Ce coût est déduit du forfait total.

Résidents à Manosque : **65 euros par trimestre**

Résidents hors Manosque : **75 euros par trimestre**

Quelques places sont encore disponibles



## Les Comptines en Chansons

Ce CD a été chanté, arrangé, enregistré, mixé, créé et réalisé par des bénévoles afin de soutenir le Collectif Petite Enfance.



Les bénéfices nous permettront d'acheter de nouveaux jouets, jeux de plein-air, matériel ludo-éducatif...

En vente au Collectif à 12€ et 10€ à partir de 2 CD achetés.

## Soirées Vidéos-débats au Collectif Petite Enfance

Caroline est la maman de Mathis 4 ans et Raphaël 2 ans (inscrits aux Comptines). Bénévole et membre de la Commission, elle nous apporte son témoignage sur les soirées vidéos-débats :

*"J'ai assisté au vidéo-débat du 29 novembre dernier sur le thème : Pour grandir, les enfants ont aussi besoin de limites.*

*J'étais très enthousiaste à l'idée de retrouver d'autres parents autour de ce sujet.*

*Nous avons regardé deux courtes vidéos introduisant le débat. Puis, nous avons échangé sur nos propres histoires en nous apportant mutuellement des pistes de réflexion.*

*Béatrice Trélaün\* nous a accompagnés dans cet échange en nous transmettant ses connaissances et des conseils pratiques.*

*Cette soirée a été très enrichissante et j'ai trouvé des réponses à mes interrogations.*

*Alors, vivement la prochaine !"*

### Prochaines soirées vidéos-débats à 20h30

- Mardi 27 mars : Gestion de la colère
- Mardi 17 avril : L'alimentation
- Mardi 22 mai : Jalousies entre frères et sœurs

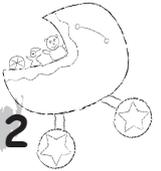
L'entrée est libre et gratuite pour vous, votre famille et vos amis.

\*Ces soirées sont animées par **Béatrice Trélaün**, médiatrice familiale et animatrice de soutien à la parentalité.

## Merci à Julien Hillairet

nouveau papa bénévole qui met régulièrement à jour le site internet du Collectif Petite Enfance : [www.cpemanosque.fr](http://www.cpemanosque.fr)

## Vide-Poussette le dimanche 3 juin 2012 au Parc de Drouille à Manosque



Si vous souhaitez vendre votre matériel de puériculture, jeux, jouets, vêtements de vos enfants... faites-nous parvenir les informations ci-dessous **avant le vendredi 25 mai au Collectif** (dans la limite des places disponibles) :

- Votre nom et prénom
- Votre adresse et n° de téléphone (pour confirmation de votre inscription)
- Une photocopie de votre carte d'identité
- Une photocopie d'un justificatif de domicile
- Un chèque de 6 euros si vous êtes adhérent au Collectif Petite Enfance
- Un chèque de 11 euros si vous n'êtes pas adhérent

⚠ **Stands non fournis**

**Nous avons besoin de plusieurs volontaires pour tenir le stand de vente du Collectif.**

## Déduction d'impôts

Le Collectif Petite Enfance est désormais reconnu d'intérêt général. Vous pouvez ainsi obtenir une réduction d'impôt pour les dons faits à l'association.

## MOTS D'ENFANTS

**Timothé, 5 ans**

La mamie de Timothé lui dit : "J'ai acheté des prunes au marché ce matin pour faire une tarte".

Timothé lui répond : "Des prunes ? Mon Papa aussi il en acheté hier au policier sur la route."